

Repositionner les premiers secours au centre de la Stratégie 2030

Vers un engagement renouvelé : vision et politique relatives aux premiers secours

Assemblée générale de 2021

Contexte et explication

Les premiers secours, y compris la réanimation, sont des actions vitales qui, par la prise en charge efficace et rapide d'une blessure ou d'une maladie, améliorent les chances de survie d'une personne. Chaque année, des millions de personnes décèdent ou souffrent de complications à la suite d'une blessure, faute d'une assistance opportune ou de premiers soins adéquats. Les premiers secours et la réanimation, qui sont à la base du Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, sont des actes d'humanité motivés par la volonté de sauver des vies sans exercer de discrimination.

La Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge (Fédération internationale), en association avec les Sociétés nationales, est le principal formateur et prestataire au monde de premiers secours et de réanimation. Les 192 Sociétés nationales mènent des activités de premiers secours, qui sont l'une de leurs principales activités au niveau communautaire. Chaque année, elles forment plus de 20 millions de personnes et en touchent plus 46 millions en dispensant les premiers soins, pratiquant des réanimations et diffusant des messages de prévention pour la santé.

Où nous en sommes aujourd'hui

Politique de la Fédération internationale relative aux premiers secours : adoptée par le Conseil de direction le 5 octobre 2007 à Genève, la politique confirme l'engagement pris par la Fédération internationale et par les Sociétés nationales en matière de premiers secours et leur volonté d'adopter dans ce domaine une approche à base communautaire.

Centre mondial de référence des premiers secours : durant l'Assemblée générale de 2011, plusieurs Sociétés nationales ont demandé à la Fédération internationale de renforcer et d'harmoniser son soutien dans le domaine des premiers secours. Il en a résulté la création, en 2012, du Centre mondial de référence des premiers secours (CMRPS), hébergé et soutenu par la Croix-Rouge française. L'objectif du CMRPS est d'agir en tant que plateforme d'expertise technique de la Fédération internationale et de soutenir les Sociétés nationales dans le domaine des premiers secours. La XXXII^e Conférence internationale (2015) a adopté une résolution touchant aux premiers secours, qui encourage vivement « les États à examiner toutes les mesures nécessaires pour inciter les non-professionnels dûment formés à dispenser les premiers secours, notamment, le cas échéant, en leur assurant une protection de sorte que les efforts déployés de bonne foi n'engagent pas leur responsabilité, et en veillant à ce qu'ils aient connaissance de cette protection ».

Vision mondiale en matière de premiers secours 2015-2020 : la Fédération internationale envisage un monde dans lequel les individus, les familles et les communautés, où qu'ils soient, possèdent les techniques de premiers secours nécessaires pour sauver des vies si une catastrophe ou une situation d'urgence se produit. La vision est centrée sur la réduction des risques et le renforcement de la résilience des communautés ; la promotion d'une approche des premiers secours fondée sur des faits probants ; la promotion de la capacité financière durable des Sociétés nationales par les activités commerciales de premiers secours ; l'amélioration de la communication et des activités de sensibilisation ; et le développement des alliances et partenariats stratégiques.

Une enquête mondiale a été menée auprès des Sociétés nationales en 2018 pour comprendre la portée des premiers secours (collecte de données 2017). Les chiffres clés sont les suivants :

- 101 Sociétés nationales ont répondu à l'enquête.
- La formation aux premiers secours, assurée dans chaque Société nationale, est toujours un domaine d'activité essentiel du réseau Croix-Rouge et Croissant-Rouge.
- Nombre de personnes formées chaque année aux premiers secours par 101 Sociétés nationales : 16,2 millions.
- Nombre de formateurs aux premiers secours en activité dans les Sociétés nationales : 160 767.
- Productivité des formateurs Croix-Rouge/Croissant-Rouge aux premiers secours : une moyenne de 100 personnes formées par formateur.
- Pourcentage de la population formée par les Sociétés nationales durant l'année : 0,33 %.
- La part de marché des Sociétés nationales diminue en raison de l'arrivée de nouveaux acteurs dans l'écosystème des premiers secours.

EXAMEN DU CMRPS : comme le prescrit la clause n° 14 du protocole d'accord, un examen de l'organisation et de la gestion des activités du CMRPS a été planifié conjointement par la Croix-Rouge française et la Fédération internationale. L'examen a été réalisé avec Quarternaire, une équipe indépendante d'examen et d'audit sélectionnée d'un commun accord par la Fédération internationale et la Croix-Rouge française. Les principales conclusions de l'examen sont les suivantes :

Forces	Faiblesses
• La mission du CMRPS est claire : le Centre doit remplir une fonction importante en proposant des lignes directrices de haute qualité sur les premiers secours et la réanimation, des formations et des services liés aux premiers secours. • Le personnel du CMRPS est motivé et animé par un esprit d'équipe élevé.	• Le CMRPS n'a pas les capacités en ressources humaines ou financières nécessaires pour réaliser les 8 objectifs énoncés dans le protocole d'accord. • Il y a un décalage manifeste entre ce que fait le CMRPS et les attentes et besoins des membres. • La charge de travail étant déséquilibrée, le personnel du CMRPS est débordé. • Le CMRPS se concentre sur l'élaboration d'outils et n'apporte pas un soutien suffisant aux Sociétés nationales dans le renforcement et la modernisation des services de premiers secours. • Les Sociétés nationales demandent à élargir la portée de leurs services de premiers secours, en particulier en ce qui concerne les activités commerciales de premiers secours et le développement des partenariats aux niveaux local, national et international. Le CMRPS n'est pas en mesure, du fait de sa structure actuelle, d'apporter le soutien attendu.

Ce que nous voulons réaliser

Le présent document vise à décrire les possibilités que les premiers secours offrent aux 192 Sociétés nationales du monde. Alors que les communautés, les gouvernements, les donateurs, le secteur privé et d'autres continuent de rechercher des partenaires crédibles pour réaliser les priorités en matière de premiers secours au niveau communautaire, la Croix-Rouge et le Croissant-Rouge ont une occasion sans équivalent de revendiquer de l'espace dans l'écosystème des premiers secours et de la réanimation, en tant que partenaires et parties prenantes clés au niveau national et mondial. Il faut en particulier :

Recontextualiser les premiers secours et obtenir un engagement renouvelé des membres aux niveaux local, national et mondial, où le réseau Croix-Rouge et Croissant-Rouge revendique son espace et se repositionne en tant que partenaire de choix pour fournir des services de premiers secours et de réanimation de qualité, fondés sur des données probantes, aux niveaux institutionnel, du système et des communautés. Actualiser la vision et la politique de la Fédération internationale relatives aux premiers secours : la politique et la vision actuelles sont dépassées et ne sont plus applicables à la portée actuelle de l'action du Mouvement dans les domaines des premiers secours et de la

réanimation. La question est traitée directement et le mécanisme de consultation garantit que les voix et les besoins de toutes les Sociétés nationales sont représentés de manière adéquate dans la nouvelle orientation stratégique.

1. Réviser et actualiser la Politique de la Fédération internationale relative aux premiers secours : la Politique de la Fédération internationale relative aux premiers secours (adoptée en 2007) est dépassée, et bien que certains de ses éléments restent pertinents, doit être révisée en profondeur pour être en adéquation avec les changements qui se sont produits dans l'écosystème des premiers secours, tels que l'évolution des besoins en premiers secours et réanimation, y compris l'éventail plus large des personnes formées et les types de formations assurées aux communautés, et celle des besoins des Sociétés nationales qui s'emploient à renforcer cette composante essentielle de leur activité. Avec le soutien technique du Secrétariat et du CMRPS de la Fédération internationale, la politique révisée s'appuiera sur des approches communes et contribuera à l'harmonisation des réponses des membres, par le moyen d'un processus collaboratif, auquel seront activement associés les Sociétés nationales, la Fédération internationale, les parties prenantes et des groupes d'experts, suivant les besoins. La politique relative aux premiers secours révisée devrait être soumise pour adoption à l'Assemblée générale de 2021.

2. Définir la Vision 2030 de la Fédération internationale en matière de premiers secours : l'objectif inchangé de la Fédération internationale est de veiller à ce que toutes les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge soient en mesure de fournir des services de premier secours et de réanimation et d'assurer une formation de qualité afin de doter le personnel, les volontaires et les communautés des compétences nécessaires pour sauver des vies. Les menaces actuelles, telles que les effets des changements climatiques, l'urbanisation non maîtrisée, les accidents de la route, la violence urbaine et rurale et le stress professionnel croissant, cause de plusieurs maladies non transmissibles, ainsi que des tendances actuelles, comme une espérance de vie plus longue qui conduit à des sociétés à la population vieillissante, la montée de la pauvreté, la migration, etc., devraient guider l'élaboration d'une vision qui soit pertinente dans tous les contextes, dans toutes les situations, qu'elles soient d'urgence ou non, dans les pays fragiles/à faible revenu ainsi que dans les pays à revenu intermédiaire ou élevé. La vision sera élaborée conformément à la Stratégie 2030 de la Fédération internationale, au Cadre relatif à la santé et aux soins 2030, et à d'autres faits nouveaux dans les domaines des premiers secours, de la réanimation, de la formation, et de l'évaluation des données probantes. Elle déterminera les capacités, les ressources, les structures organisationnelles, le soutien et les partenariats nécessaires pour la rendre opérationnelle de façon appropriée. Le département Santé et soins et le CMRPS de la Fédération internationale travailleront ensemble à l'élaboration de la vision en matière de premiers secours en menant un vaste processus de consultations auprès des membres.

La Vision 2030 de la Fédération internationale en matière de premiers secours définira l'ambition renouvelée du réseau Croix-Rouge et Croissant-Rouge et pourrait inclure ce qui suit :

- Les priorités stratégiques, au niveau du réseau Croix-Rouge et Croissant-Rouge, contribueront fortement à la mise en œuvre de la vision. Il faudra développer, élargir et améliorer les outils de premiers secours et de réanimation, ainsi que les activités de formation des communautés, du personnel et des volontaires dans le monde.
- Contribution à la préparation des personnes aux situations d'urgence et à l'intervention à tous les niveaux, des individus blessés ou malades aux événements de grande ampleur, durant et après la crise, aux échelons individuel, familial, communautaire, national et international.
- Soutien au développement des activités commerciales de premiers secours et de réanimation, en tant qu'activités génératrices de revenus dans les Sociétés nationales.
- Meilleur positionnement des Sociétés nationales : les Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge suscitent la confiance et sont reconnues en tous lieux comme les principaux prestataires de services de premiers secours et de réanimation, et organismes de formation du large groupe d'individus et d'organisations que nous servons, y compris les non-professionnels et les prestataires de soins de santé.

Un cadre détaillé sera élaboré à la suite de vastes consultations avec les membres, en vue de rendre la vision opérationnelle. Il couvrira :

- les mesures pratiques et concrètes clés, qui devront être mises en œuvre par la Fédération internationale et les Sociétés nationales et contribueront à la réalisation des priorités stratégiques, des plans détaillés et des domaines d'action prioritaires ;
- les ressources – humaines, techniques, structurelles – nécessaires pour réaliser la vision et la rendre opérationnelle, les changements à apporter au CMRPS, au Secrétariat de la Fédération internationale et dans les bureaux de terrain, la révision du protocole d'accord relatif au CMRPS, etc. ;
- le suivi des progrès accomplis, au moyen d'indicateurs objectivement vérifiables d'ici à 2025 et 2029.

Comment y parvenir : les principales étapes

- Des discussions sur le repositionnement des premiers secours au centre de la Stratégie 2030 ont eu lieu durant la réunion du Comité directeur tenue en juillet 2020 avec la Croix-Rouge française, le CMRPS et le département Santé et soins de la Fédération internationale.
- Un avant-projet de document de travail, intitulé « **Premiers secours et réanimation : repositionnement des premiers secours, y compris la réanimation, au centre de la Stratégie 2030 – vers un engagement renouvelé, une vision et une politique relative aux premiers secours** », est élaboré conjointement par la Croix-Rouge française, la Croix-Rouge américaine, le département Santé et soins de la Fédération internationale et le CMRPS. Il sera finalisé après consultation des équipes régionales chargées de la santé, de l'unité Politiques (Genève et New York) et de l'équipe de direction de la Fédération internationale, et prise en compte de leurs commentaires.
- Le premier projet, qui tiendra compte des commentaires issus de la consultation interne à la Fédération internationale, sera présenté à la direction de la Fédération internationale et de la Croix-Rouge française pour examen et orientations.
- La Fédération internationale, la Croix-Rouge française et la Croix-Rouge américaine annonceront ensemble l'initiative conjointe relative aux premiers secours.
- Un projet final sera communiqué aux membres et aux parties prenantes/forums intéressés (par exemple, le Groupe de référence sur la santé mondiale) pour commentaires.
- La politique et la vision d'un engagement renouvelé sont inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée générale de 2021 pour adoption.
- **Établissement de mécanismes de consultation :**
 - **Groupes de travail techniques :** composés de Sociétés nationales et des bureaux de terrain de la Fédération internationale qui ont manifesté le souhait de contribuer au processus, ils donneront des orientations et participeront aux consultations et à l'élaboration de la politique et de la vision. Ils tiendront des réunions en ligne ou en présentiel, suivant les besoins, et fonctionneront comme des « caisses de résonance » de haut niveau, à même de débattre de tous les aspects techniques et des pistes à envisager en matière de sensibilisation. L'adhésion du réseau Croix-Rouge et Croissant-Rouge à la politique et à la vision, ainsi que le consensus, seront ainsi assurés. Des sous-groupes pourront être établis aux fins de l'élaboration de la politique et de la vision. Il conviendra de prévoir au moins cinq sous-groupes qui travailleront sur les cinq domaines clés suivants :
 - Activités commerciales de premiers secours
 - Éducation et formation aux premiers secours et à la réanimation
 - Premiers secours et réanimation dans les opérations, les soins préhospitaliers et les établissements de santé
 - Premiers secours et réanimation cardio-pulmonaire dans les écoles

- Normes en matière de premiers secours et de réanimation et qualification
- Recherche, données probantes, évaluation et promulgation
- **Comité directeur** : composé de représentants d'une Société nationale par région, de la Fédération internationale, de la Croix-Rouge française et de la Croix-Rouge américaine, qui ont manifesté le souhait de soutenir le projet. Le Comité directeur a pour rôle de suivre la mise en œuvre, de décider de l'orientation générale, et de prendre les décisions stratégiques et finales en cas de conflit. Le Comité directeur tiendra des téléconférences ou se réunira en présentiel. Le personnel à plein temps, le chef du CMRPS et le coordonnateur désigné au département Santé et soins de la Fédération internationale à Genève feront rapport au Comité directeur.
- Un plan de travail détaillé est défini et mis au point.
- La Politique de la Fédération internationale relative aux premiers secours est révisée, et la Vision en matière de premiers secours est élaborée par la voie d'un vaste processus de consultation avec les Sociétés nationales et les bureaux régionaux et de terrain de la Fédération internationale.
- Un programme de manifestations parallèles et d'ateliers à l'Assemblée générale sera élaboré.
- Le processus de consultation pourrait être mené par le biais des groupes de Sociétés nationales et des réseaux de premiers secours existant dans différentes régions, du Groupe mondial de référence sur la santé et les soins, et d'un nouveau groupe de travail sur les premiers secours qui élaborerait la politique, la vision et le cadre opérationnel et alignerait les grandes orientations de la Fédération internationale en matière de premiers secours sur la Stratégie 2030, le Cadre relatif à la santé et aux soins et la stratégie relative à la santé communautaire.
- Les projets consolidés seront améliorés et communiqués aux membres pour commentaires. Cette période de consultation sera adaptée aux besoins des membres pour veiller à ce que les Sociétés nationales puissent faire part de leurs commentaires et participer au dialogue.
- L'adoption de la politique, de la vision et d'une décision sur l'engagement renouvelé est inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée générale de 2021.

Facteurs de succès et risques

Facteurs clés de succès	Contraintes et risques
• Pertinence du sujet sur le plan humanitaire • But, objectifs et résultats attendus clairs (portée) • Communication stratégique – narration puissante (négative et positive) • Soutien résolu et appropriation par les parties prenantes clés • Large appropriation par les Sociétés nationales • Connaissances et expertise existantes au sein du réseau Croix-Rouge et Croissant-Rouge	• Temps limité • Sujet complexe et autres priorités (Covid-19) • Concurrence avec d'autres sujets proposés pour l'Assemblée générale • Ressources – financement et ressources humaines plus critiques • Disponibilité et mobilisation des parties prenantes clés

Informations complémentaires

Dr Bhanu Pratap : administrateur principal, département Santé et soins, Fédération internationale, Genève

Courriel : bhanu.pratap@ifrc.org

Dr Pascal Cassan : chef – Centre mondial de référence sur les premiers secours, Paris

Courriel : pascal.cassan@ifrc.org